

## COMPTE RENDU

de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 25 mai 2020 à 20 heures

Présents : Sandrine GENEST, Michel PIALAT, René ROUDIL, Danièle EVESQUE, Thierry BALAZUC, Colette SUCHET, Christiane BRUN-CORNUT, David AUZAS, Jean-Louis JOUVE, Christelle PEIS Julie ROUDIER, Nathalie ATAMNA, Christian DOIZE, Fabrice DOIZE, René SOULERIN, Daniel RIEUSSET, Sonia BALADIER, Elodie HILAIRE

Absente excusée : Aurélie CHALABREYSSE

Procuration : A. CHALABREYSSE à E. HILAIRE

Secrétaire de séance : J ROUBIER

### ORDRE DU JOUR :

- |  |  |
|--|--|
| 1-Election du Maire                              | 4-Délégations  |
| 2-Détermination du nombre d'adjoints et élection | 5-Désignation des délégués aux organismes extérieurs |
| 3-Lecture de la charte de l'élu                  | 6-Questions diverses                                 |

### Election du maire

Fabrice DOIZE et Danièle EVESQUE sont désignés assesseurs. Discours du maire sortant, Roland CHAMBON. Colette SUCHET, doyenne d'âge, prend la présidence du Conseil municipal en vue de l'élection du Maire. Il est procédé à cette élection à bulletin secret. VOTANTS : 19 dont 1 procuration EXPRIMES : 19 Mme Sandrine GENEST, ayant obtenu 19 voix au 1<sup>er</sup> tour, est élue maire et est immédiatement installée dans ses fonctions.

L'ordre du jour de la séance est modifié selon les recommandations du conseil scientifique : report des points 4 et 5.

### Détermination du nombre d'adjoints et élection et des adjoints

Le Conseil délibère ensuite pour définir le nombre d'adjoints et décide de fixer ce nombre à 5. Il procède alors à leur élection au scrutin de liste et à bulletin secret. La seule liste déposée est élue par 18 voix et 1 vote nul. Michel PIALAT, Colette SUCHET, René ROUDI, Julie ROUBIER et René SOULERIN sont immédiatement installés dans leurs fonctions respectives de 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> adjoint. Mme GENEST précise que 2 conseillers seront désignés conseillers délégués par arrêté.

### Lecture de la charte de l'élu

Mme GENEST donne lecture de la charte de l'élu dont 1 exemplaire est remis à chaque conseiller.

### Questions diverses

Aucune question diverse n'est abordée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

A Lachapelle sous Aubenas, le 29 mai 2020  
Le Maire,  
Sandrine GENEST

